



Marloie, le 12 février 2026

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE LA CLDR
Mercredi 11 février 2026 en visioconférence

Présents :

- André Isabelle, Bertrand Christine, Charlier Nicolas, China Jérémy, Collard Ludovic, Gérard Benjamin, Bertrand Fabian, Jacoby Mélina, Léa Jacoby, Sacré Julie, Landtmeters Dominique, *membres de la CLDR* ;
- Lesuisse Florence, *agent de développement à la FRW*

- **Excusés :** Rosseel Peter, Prescler Annie, Mathen Jean-Paul, Urbain Antoine, *membres de la CLDR*
Schonne Séverine, *agent de développement à la FRW*

Léa Jacoby, présidente de la CLDR, accueille les participants et présente l'ordre du jour de cette réunion qui a lieu exceptionnellement en visioconférence.

1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 17 NOVEMBRE 2025

La réunion du 17 novembre était essentiellement consacrée à l'approbation de l'avant-projet de PCDR.

✓ **Le compte-rendu est approuvé, il sera prochainement en ligne sur le site tenneville-odr.info.**

2) RAPPORT D'ACTIVITE 2025

Chaque année, les communes bénéficiant de subsides en développement rural doivent dresser un rapport comprenant :

- Le rapport des réunions
- L'avancement des projets
- Le rapport comptable
- La programmation des projets à réaliser

Ce rapport est soumis pour approbation à la CLDR, puis au Conseil communal, avant envoi aux instances régionales pour le 31 mars au plus tard. A Tenneville, 2025 est une année charnière puisque des projets du PCDR précédent sont toujours en cours de réalisation et la nouvelle CLDR mise en place a travaillé à l'élaboration du futur PCDR.

La FRW s'attarde plus particulièrement sur les **activités de la CLDR** et de ses groupes de travail (**voir annexe 4**) : en 2025, la CLDR s'est réunie à 7 reprises principalement pour élaborer l'avant-projet de PCDR qu'elle a approuvé le 17 novembre. Par ailleurs, le groupe nature mis en place dans le cadre du PCDR précédent est également toujours très actif (animation à la fête du PNDO, matinée découverte de la forêt nourricière, journée « potagers ouverts », nuit étoilée, semaine de l'arbre, ateliers sur les techniques de la conservation...).

Evolution des projets en 2025 :

- La maison multi-services est en travaux. Le chantier avance bien.
- Le projet de voie lente sur l'ancien tracé de la chaussée Marie-Thérèse a été attribué fin d'année à l'entreprise Lambert frères.

Dans le point « projets à programmer », le projet repris est :

- L'aménagement du cœur d'Erneuville.
- ➔ Bien entendu, ce projet est conditionné à l'approbation du PCDR par le GW (cf. ci-dessous).

✓ **La CLDR approuve le rapport annuel.**

Une fois approuvé par le Conseil communal, le rapport sera disponible dans son intégralité sur le site tenneville-odr.info

3) AVANT-PROJET DE PCDR



Rappel des étapes précédentes :

L'avant-projet de PCDR a été approuvé par la CLDR le 17 novembre 2026. L'étape suivante était de recevoir un avis de conformité par le Service extérieur du Département du Développement rural (SPW-DGO3-DDR). Pour recevoir cet avis de recevabilité, quelques adaptations ou compléments ont dû être apportés au dossier. La FRW en a informé l'ensemble de la CLDR par mail le 18 décembre 2025. En l'absence de réaction de la CLDR à cet envoi, le dossier a suivi son cours et le Collège a pu approuver l'avant-projet de PCDR avec les modifications le 23 décembre 2025. L'avis de recevabilité a finalement été octroyé à la commune le 16 janvier 2026.

✓ **La FRW présente une nouvelle fois les ajustements apportés au dossier pour l'avis de recevabilité et les membres de la CLDR confirment de vive voix que les modifications apportées leur conviennent.**

Les suites :

- Approbation du projet de PCDR par le Conseil communal >> 25/02/26
- Défense du PCDR devant le PAT (Pôle d'aménagement du territoire) : une délégation présentera le PCDR au PAT et répondra aux éventuelles questions. Le PAT remettra ensuite un avis sur la qualité du dossier à la Ministre de la Ruralité.
- Approbation du PCDR par le Gouvernement wallon (GW) : le Gouvernement wallon peut approuver le PCDR pour une durée maximale de 10 ans (cela peut être moins). Cette reconnaissance par le GW permet à la commune d'accéder aux subsides du développement rural. NB : *s'il faut attendre l'approbation du PCDR par le Gouvernement wallon pour rentrer une demande de subsides « Développement rural » afin de concrétiser les projets, la CLDR peut sans attendre ce feu vert débiter la réflexion sur la mise en œuvre des actions non subsidiées.*

Une fois le PCDR approuvé, il s'agira de communiquer sur son contenu le plus largement possible afin d'impliquer un maximum de citoyens dans la concrétisation des projets.

4) VOIE LENTE CHAUSSEE MARIE-THERESE

Pour mémo, la création d'une voie lente sur l'ancienne chaussée Marie-Thérèse vise à redonner à cette voirie son rôle de liaison inter-villages en l'adaptant pour en faire une voirie cyclo-piétonne depuis laquelle développer à terme un réseau vers les différents villages et faciliter ainsi l'accès aux pôles multimodaux que sont Champlon et Tenneville.

Les deux tronçons à aménager sont :

- la partie située entre la Route de La Roche et le village de Belle-Vue d'une longueur de 2km400.
- un plus petit tronçon de +/- 500 m appelé « Trompe-souris »

Entre les deux, le revêtement est praticable, il s'agira donc d'un simple marquage au sol. *A noter que la partie « Trompe-souris » sera réalisée ultérieurement.*

Le marché a été attribué à l'entreprise Lambert frères SA pour un montant de 837 485€, avec une subvention de 385 560€ en développement rural et 200 000€ via le PIC PIMACI (Plan d'investissement mobilité active communal et intermodalité).

La commune a reçu tous les documents du PIMACI mais attend encore le feu vert du DR pour notifier le marché et ainsi permettre à l'entreprise de débiter les travaux.

Ludovic Collard annonce que deux projets vont probablement se greffer sur cette voie lente grâce à des structures transcommunales auxquelles la commune participe :

- Le **PND**O, via le programme « Horizon climat », a choisi la traversée Marie-Thérèse pour installer des modules pédagogiques et ludiques sur l'histoire de cette chaussée, sur les paysages et sur l'impact du réchauffement climatique ;
- Le **GAL Nov'Ardenne et la Province de Luxembourg** ont également retenu ce site pour y apporter des aménagements visant l'inclusion de tous les publics (dont les personnes porteuses d'un handicap). Ce choix est une belle reconnaissance des efforts menés par le SI dans le développement d'un tourisme inclusif sur la commune.

Questions de la CLDR :

- **Ce tronçon en pleine campagne a-t-il du sens s'il n'est pas relié plus largement ? Quelle sera la communication et la connexion vers les autres communes ?**
→ *L'objectif premier est bien de créer des connections inter-villages mais c'est vrai qu'à long terme le souhait est de relier ce réseau local aux réseaux cyclables mis en place par les communes voisines (dont le réseau Marche-Nassogne). Par ailleurs, Tenneville est le chaînon manquant entre Bastogne et Libramont. Pour ce qui est de la communication, le SI, la Maison du Tourisme, le PND*O seront de bons relais.
- **Avoir obtenu des subsides du développement rural pour ce projet ne va-t-il pas pénaliser l'accès aux subventions pour les projets futurs du nouveau PCDR ?**
→ *Ce n'est pas parce qu'une commune a reçu des subsides dans le cadre d'un précédent PCDR que cela pénalisera l'obtention de subsides à l'avenir. Cependant, actuellement, les demandes de subsides sont supérieures au budget du développement rural ; tous les projets ne sont donc pas acceptés dès leur dépôt à la Région. De même, on ne peut pas garantir que les taux de subventions ne seront pas modifiés par le gouvernement actuel mais cela n'est pas le cas pour l'instant.*

5) DIVERS

- **Appel à projets « Vis mon village » :**
La Fondation Roi Baudouin relance son appel à projets “Vis mon village !” au travers duquel elle souhaite soutenir les habitants qui veulent réaliser un projet concret pour/dans leur village (5000€ maximum). Cet appel vise à améliorer la qualité de vie dans le village et à renforcer la cohésion sociale entre des groupes d’habitants larges et diversifiés. Les projets sont à soumettre jusqu’au 15/04/2026. → **Les agents de développement de la FRW sont disponibles au besoin pour relire vos projets et vous conseiller.** Plus d’infos : <https://kbs-frb.be/fr/vis-mon-village-2026>
- **Le CRO (contrat de rivière Ourthe)** lance un appel à bénévoles pour renforcer son réseau de « River Stewards ». Les River Stewards sont des bénévoles formés, présents sur le terrain pour sensibiliser les usagers au respect de la rivière et de ses abords, et signaler les situations problématiques. Ils interviennent dans une logique de dialogue et de prévention, sans mission de contrôle ni de verbalisation. Si vous aimez la nature, les rivières et le contact humain, ce rôle est pour vous ! Plus d’infos sur www.cr-ourthe.be et formulaire d’inscription : <https://forms.gle/MQUNAHxuexYoYtjC7>
- **Le Parc Naturel des Deux Ourthes vous invite à des soirées « remue-méninges »** pour imaginer, sous forme de jeu de société, le parc naturel dans 10 ans et alimenter leur nouveau plan stratégique. Pour Tenneville, rendez-vous le 19 mars à 19h30 à la salle « A la Fontaine ». D’autres dates sont prévues dans les 5 autres communes : <https://pnodo.be/fr/actualites/>
- **Infos locales :**
 - Du Cinéma à l’écran : « le Roman de Jim » : 12/02/26 à 20h à Cens
 - Ciné-pyjama « Rasta Rockett » organisé par le CCE et Tenneville culture : 19/02 à 19h à Cens Rasta Rockett- Gratuit pour les personnes en pyjama !
 - Grand feu de Champlon : 20/02/26
 - Grand feu de Laneuville-au-bois : 21/02/26
 - Des pièges à frelons asiatiques sont disponibles gratuitement à la commune

Merci à toutes et tous de votre participation !

Séverine SCHONNE et Florence LESUISSE
Agents de développement